



## Projet de communiqué

### France Golf Evénements

#### **Les organisateurs d'événements de golf créent l'association FRANCE GOLF EVENEMENTS pour structurer et promouvoir leur métier.**

**Après une année complexe qui a vu la fermeture des parcours pendant 13 semaines au total, les agences organisatrices d'événements de golf ont décidé de créer une association pour les réunir et travailler sur l'avenir de leur profession.**

Lors des deux confinements de 2020, la Fédération française de golf a travaillé activement à la mise en place de solutions pour permettre une ouverture dans les meilleurs délais et les meilleures conditions. Pour ce faire, elle a travaillé étroitement avec les organisations professionnelles du secteur : association des directeurs, des golfs commerciaux, des intendants de terrain, des professionnels de golf...

Cette crise a stoppé net l'activité des sociétés organisatrices d'événements de golf en France, qu'ils soient publics ou privés, amateurs, professionnels ou pro-am. C'est pourquoi plusieurs opérateurs se sont rapprochés pour adresser un courrier aux responsables de la fédération afin de leur faire part de leurs inquiétudes. Cette dernière a fait preuve d'une grande qualité d'écoute, en leur proposant de participer à la rédaction du cahier des charges de reprise des compétitions dans les clubs.

Grâce à cette collaboration constructive, la plupart des opérations privées ont pu reprendre très rapidement. Reste à retrouver au plus vite les conditions favorables à l'organisation des tournois professionnels, dont la plupart ont été annulés en 2020.

Ce secteur d'activité représente plusieurs dizaines de milliers de joueurs amateurs qui prennent leur licence pour participer à ces compétitions, des investissements de plusieurs dizaines de millions d'euros en provenance de sociétés privées et de collectivités, qui alimentent également l'économie du golf en réservant des parcours, consommant dans les pro-shops et les restaurants...

C'est pourquoi plusieurs acteurs du marché ont décidé de créer une association regroupant les organisateurs d'événements de golf en France, pour être identifiés comme des acteurs du marché, représentés auprès des instances dirigeantes de ce sport et collaborer pour une optimisation des conditions de réalisation de leurs missions.

L'association FRANCE GOLF EVENEMENTS aura notamment pour objectifs d'élaborer une charte déontologique pour la profession, de mettre en place des solutions facilitant son activité, de réfléchir aux côtés des autres acteurs du sport pour développer sa pratique et son économie...

Lors de la première Assemblée Générale Constitutive du 8 décembre, le Bureau a été élu pour une année : Edouard Tuffier (Swing) sera président, Antoine Robin (come#together) vice-président, Christophe Cantegrel (Golf First) secrétaire général et Thomas Cabrières (BCM Sports) trésorier. Outre ces 4 sociétés, d'autres acteurs du marché ont souhaité adhérer à cette association : Bruno Rebeuh Conseils, Golf Consulting, Kalika, Makilas Golf Tour et Pro Sports Events.

L'objectif de ses fondateurs est d'accueillir tous les acteurs qui souhaitent les rejoindre afin de constituer un groupe solide et représentatif des principaux événements du golf sur le territoire français.

**Edouard Tuffier (Président)** : « Les acteurs du monde de l'événementiel liés au golf n'étaient pas représentés jusqu'à présent dans une association pour défendre les intérêts de la profession au même titre que la PGA, l'ADGF ou que le GEGF. C'est chose faite grâce à l'initiative d'Antoine Robin que je remercie pour son action.

Le secteur de l'événementiel golfique rassemble une dizaine d'acteurs de différentes tailles qui génèrent un C.A estimé de l'ordre de 15 à 20 millions d'euros par an (hors agences de voyages golf).

Les golfs et restaurants bénéficient directement de cette manne indispensable pour faire vivre leur structure.

La création de FRANCE GOLF EVENEMENTS (FGE) sert à structurer le monde de l'événementiel golfique pour garantir aux investisseurs qui souhaitent communiquer dans le golf (les sponsors, les entreprises, les institutions, les mécènes...) une qualité de réalisation professionnelle.

Nous sommes fiers d'avoir créé FGE qui défendra les intérêts de nos métiers et apportera les améliorations nécessaires pour harmoniser nos démarches et actions auprès des golfs et des instances qui la composent »

**Antoine Robin (vice-Président)** : « Nous avons eu très peur lors du premier confinement, que notre année soit totalement blanche. Grâce à la réactivité de la ffgolf, au dynamisme des clubs et à la passion des golfeurs, nous avons réussi à limiter les dégâts. Cette situation inédite m'a fait réaliser que notre métier n'était pas du tout structuré comme le sont les directeurs, green-keepers, ou les pros. L'ambiance très constructive qui règne globalement dans notre métier a permis d'échanger rapidement et d'aboutir à la création de cette association en 6 mois. Maintenant, à nous de travailler pour que notre initiative porte ses fruits et démontre son utilité.

**Christophe Cantegrel (Secrétaire Général)** : Pour une fois, la Covid-19 aura eu du bon. Elle nous a permis de nous réunir, de nous unir pour remporter les nouveaux défis qui nous attendent.

**Thomas Cabrières (Trésorier)** : La crise que nous avons traversé ces derniers mois nous a fait prendre conscience que notre profession ne bénéficiait pas d'un organe représentatif permettant de participer aux discussions avec les autres acteurs de la filière.

Nous sommes ravis d'avoir mis sur pied cette association qui pourra, à son niveau, participer au développement du golf Français.